



Chers collègues,

**Tout d'abord, nous vous remercions d'être venus nombreux ce soir à ce rassemblement préparé et organisé par le SNUDI-FO, pour montrer la détermination des enseignants à voir le rythme scolaire de 4 jours s'imposer à Joigny et partout sur le territoire national.**

Une délégation sera reçue par le Maire de Joigny à 18h.

C'est un moment important, vous vous en êtes saisis et nous le comprenons tous : l'enjeu est de taille.

Car derrière la volonté de revenir à 4 jours, il y a surtout la volonté de mettre fin à la logique de territorialisation de l'Ecole.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit et la question ne devrait même pas se poser, car pour le SNUDI-FO, les choix concernant l'Ecole doivent être pris par l'Education Nationale, les mêmes pour tous : c'est le principe de l'Ecole de la République.

Seule l'Education Nationale et en premier lieu les professionnels de l'Education que sont les Enseignants qui sont en mesure de savoir ce qui est le meilleur pour le rythme de l'élève.

Qu'on arrête de nous dire qu'il faut consulter ceux-ci ou ceux-là (parents, associations locales ou professionnels du tourisme...) et surtout que l'on remette entre les mains des mairies le choix des horaires des écoles et le rythme des élèves. Seuls les enseignants connaissent les élèves !

Car voici ce que nous écrit la FCPE apprenant la tenue de ce rassemblement :  
« Vous trouvez vous mieux placé pour défendre l'intérêt REEL de l'Enfant dans l'organisation de l'année scolaire ? »

Et bien oui !! C'est notre métier. Quand vous allez chez le garagiste vous lui dites pas ce qu'il doit faire pour réparer la voiture ? Quand vous vous faites arrêter parce que vous roulez à 200 km/h sur une nationale, vous ne dites pas à l'agent que les usagers trouvent que c'est mieux de rouler à 200 ? Le maire n'organise pas une grande consultation pour demander à ses administrés quels doivent être ses horaires de travail ?

Non... Et bien là c'est pareil.

Dans l'Yonne, la grande majorité des enseignants (plus de 80%) sont pour le retour à 4 jours, partout en France, la grande majorité des enseignants sont pour le retour à 4 jours. C'est donc la règle qui doit s'imposer partout. La réforme

des rythmes n'a été qu'un pas dans la mise en place de l'Ecole des territoires, de la déréglementation, de la confusion entre le temps scolaire et le périscolaire : C'est un premier pas que le SNUDI-FO combat depuis le début, et qu'il faut bloquer pour empêcher de prendre l'orientation rapportée en septembre dernier par le Groupe de travail du Sénat sur l'Ecole et qui indique qu'il faut (entre autres) :

- Donner davantage de liberté aux acteurs locaux pour élaborer les emplois du temps scolaires.

- Faire du PedT le document d'orientation des politiques éducatives.

C'est la remise en cause pure et simple de la liberté pédagogique, du cadre national des programmes, donc des diplômes : c'est le démantèlement de l'Education Nationale qui est sous-jacent.

Comme nous le disions, les élèves c'est nous, et uniquement nous qui les connaissons. Mais nous voulons le retour aux 4 jours partout sur le territoire, également car ce sont nos conditions de travail qui sont en jeu : nous ne voulons pas devenir des employés municipaux ! Et oui, nous sommes en droit, comme tous les salariés, comme tous les personnels de défendre nos droits et nos conditions de travail !

Empêcher la territorialisation de l'Ecole c'est se battre pour préserver nos statuts (statuts particuliers et statuts de fonctionnaire d'État) car ils définissent nos droits, c'est notre contrat de travail. C'est se battre pour des règles nationales définies dans le Code de l'Education et pour la garantie de l'instruction Publique et de l'égalité d'accès à l'Education :

**C'est l'Ecole de la République que l'on défend contre l'Ecole des territoires.**

Car la logique du gouvernement est là : celle de casser les droits collectifs, casser le Code de l'Education comme ils cassent le Code du travail avec la Loi Travail.

Pour preuve, la campagne du MEDEF qui après avoir contribué largement à saccager les droits des salariés s'attaque maintenant à l'Ecole avec leur slogan : «Si l'Ecole faisait son travail, j'aurais du travail ! » Tout est dit...

D'ailleurs, on l'a bien vu, et vous avez été nombreux à nous en parler lorsqu'on est venus mardi dans les écoles, la réforme des rythmes a été un véritable appel d'air pour l'Ecole privée. Et c'est exactement cette optique que l'on retrouve dans ce que prévoit le gouvernement pour le Service Public dans son « CAP 22, Comité Action Publique 2022 : un programme pour accélérer la transformation publique ».

En voici les trois leviers, je cite :

- « des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques
- des transferts au secteur privé
- des abandons de missions »

Et ils voudraient associer les organisations syndicales à cela ! Mais FO, la CGT et Solidaires ont décidé de ne pas siéger à ce comité et d'être associé à ces objectifs... et c'est une très bonne chose !

Nous voulons préserver le Service Public et l'Éducation Nationale. L'État doit donner les moyens de les faire fonctionner, pas de les faire devenir rentables ou de s'en débarrasser en les transférant aux collectivités locales (déjà bien à sec du fait de l'amenuisement des subventions) et qui raisonnent, de fait, en fonction de leur budget et des enjeux politiques locaux.

C'est souvent même la question de l'organisation des transports qui va déterminer la faisabilité des rythmes proposés, et donc déterminer ce qui est mieux pour le rythme de l'enfant : Est cela l'élève au centre du système éducatif ?

Il faut redonner sa place à l'École, respecter les droits, les statuts des enseignants, et considérer enfin que c'est leur choix en tant que professionnels de l'Éducation qui a le plus de valeur ! Revenir à un cadre national pour l'Éducation et que l'on voit enfin concrètement la reconnaissance dont on entend si souvent parler.

M. le Maire de Joigny doit l'entendre. C'est ce que nous porterons lors de l'Audience. Pas contre lui. Avec lui, car nous le savons défenseur du Service Public, des droits collectifs et de la hiérarchie des normes.

Lui faire entendre que nous sommes déterminés :

- pour le retour à 4 jours à Joigny et sur tout le territoire,
- pour un calendrier et des horaires nationaux,
- contre la territorialisation de l'École, les PedT et la confusion scolaire/périscolaire

La solution reste encore et toujours l'abrogation des décrets Peillon-Hamon-Blanquer.

Comme nous le savons, la grande majorité des communes de France va revenir à 4 jours par dérogation... Il est du devoir de notre ministre de faire de ce rythme la norme et d'y revenir partout sur l'ensemble du territoire.

Nous invitons les organisations SUD et SNUipp89 qui portent également cette revendication et dont nous saluons sincèrement la présence ce soir, de continuer ensemble la bataille pour obtenir satisfaction : pour le retour à 4 jours pour tous sur tout le territoire !

Merci à tous.